



n° 1

Du 7 Janvier  
Marie Noauricia  
Pierre

Decede a St-Andre de  
Cubzac le treize Fevrier  
mil neuf cent quatre vingt  
trois.

le 14 Fevrier 1903.

n° 2

Du 8 Janvier  
Marguerite Pelletan

*premier feuille*  
Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant  
à Bordeaux avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre  
contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater  
les Naissances dans la commune de *St-Andre de Cubzac* pendant l'an 1902.  
A Bordeaux, le 31 Décembre 1901.

*J. Brantat*

Du sept Janvier mille neuf cent deux,  
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Noauricia  
Pierre, née le cinq de ce mois à trois heures  
du matin au lieu de Paradis commun de  
Saint-André de Cubzac; fille légitime de Jean  
Pierre, cultivateur, âgé de quarante quatre ans,  
et de Marie Jouque, sans profession, âgée de  
quarante ans; mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Paradis.

Le sexe de l'enfant a été reconnu féminin.  
Premier témoin Aman Bénaud, au Barquet  
âgé de quarante deux ans, second témoin Alfred  
Gabard, serrurier, âgé de cinquante trois ans,  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant nous avons rédigé  
le présent acte que les témoins ont lu et signé  
après lecture, et nous le déclarant qu'ils s'en souviennent.

Constaté suivant la loi par moi Emile  
Alexandre Dantagnon, Maire de Saint-André de Cubzac,  
Chevalier de la Légion d'honneur, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*E. Dantagnon* *H. Raboy*

Du huit Janvier mille neuf cent deux,  
à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Pelletan,  
née ce jour à quatre heures du matin, au lieu  
du Foucat commun de Saint-André de Cubzac,  
fille légitime de Jean Pelletan, cultivateur, âgé  
de vingt sept ans, et de Françoise Martin,  
sans profession, âgée de vingt ans; mariés et

Acte de naissance au dit lieu de...  
Premier homme Jean Dou, et femme...  
Age de cinquante trois ans, habitant de...

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié et déclaré que les hommes et le déclarant ont signé son nom après lecture.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Le vingt-cinq janvier mille neuf cent deux, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Beaumont, né le...  
à cinq heures du matin au bourg de Saint-Jean...  
de Cuhar, fils légitime de Guillaume Beaumont...  
et de Jeanne... sans profession, âgé de quarante deux ans, marié et demeurant ensemble au bourg de Saint-Jean de Cuhar.

Le bon de l'enfant a été reconnu et déclaré par nous l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Beaumont Jean  
Beaumont Georges & Beaumont...

Denis Dominique CRANBEDOU  
le 24 Janvier 1902



Nous oisons l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Decide à Bordeaux - le onze...  
le dix huit juin mil neuf cent...  
seize cent... le deux...

Decide à Iteuil (Vienne) le douze...  
Novembre mil neuf cent...  
le quatorze... le deux...

Le bon de l'enfant a été reconnu et déclaré par nous l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Beaumont Jean  
Beaumont Georges & Beaumont...

Le vingt-cinq janvier mille neuf cent deux, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Denis Dominique Cranbedou...  
né le vingt-cinq janvier...  
à cinq heures du matin au bourg de Saint-Jean...  
de Cuhar, fils légitime de Jean Baptiste Cranbedou...  
et de Marie... sans profession, âgé de vingt sept ans, et de Marie...  
sans profession, âgé de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cuhar.

Le bon de l'enfant a été reconnu et déclaré par nous l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Le vingt-cinq janvier mille neuf cent deux, à midi...  
et de dix de Étienne Donis...  
de femme de Étienne... sans profession, âgé de vingt trois ans, marié, et demeurant ensemble au dit lieu de Cuhar.

Le bon de l'enfant a été reconnu et déclaré par nous l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Compté l'un par un la loi par nous lue et lue par les autres de l'acte de naissance de l'enfant, nous avons fait la fonction de l'officier public de l'état civil.

Beaumont Jean  
Beaumont Georges & Beaumont...

Decide à Fleurance (Gers)  
le vingt deux octobre mil neuf cent...  
le onze...  
le deux...

le deux...  
le deux...

n° 5

De 76 février

Jean Martin

Marié à Marie Madeleine de  
Cubzac le vingt-cinq novembre  
mil neuf cent vingt-cinq ans  
à Paris. Marié deux fois  
le vingt-trois novembre mil neuf  
cent vingt-cinq ans  
à Paris

Décédé à St-Jacques de Cubzac  
le vingt-cinq avril mil neuf  
cent vingt-cinq ans  
le 26 avril 1925.  
à Paris

Le Maire

Des deux cent mille neuf cent deux, à  
deux heures du matin

Acte de naissance de Jean Martin, né le sept  
de ce mois à sept heures du matin, au bourg de Saint  
André de Cubzac, fils légitime de André Martin  
carriste, âgé de vingt-huit ans, et de E. Marie, d'origine  
sans profession, âgée de vingt-un an, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de Saint-André de Cubzac.

Le second enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Laurent Laguer, garde-champêtre  
souvent, âgé de quarante-un an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture.  
Le présent acte devant la loi par moi le maire de Saint-André  
Dankagan, le maire de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

J. Martin  
M. Martin  
L. Laguer  
E. Marie

n° 6

De 13 février

Jean Bernard

Arnaud

Marié à Cubzac les Jours  
le vingt-cinq août mil neuf  
cent vingt-cinq ans avec Marie  
Marie Arnaud.  
Le huitième août mil neuf  
cent vingt-cinq ans  
à Paris

Décédé à Libourne (Gironde)  
le 4 novembre 1925  
à Paris

Des trois cent mille neuf cent deux, à  
neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Bernard Arnaud,  
né le onze de ce mois, à quatre heures du matin, au  
lieu de Balong, commune de Saint-André de Cubzac,  
fils légitime de Jean Arnaud, cultivateur, âgé de  
vingt-huit ans, et de Marie Roane, sans profession,  
âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Balong.

Le second enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Michel Akkand, forgeron, âgé de  
soixante-un ans, second témoin Antonin Martin, marié,  
âgé de trente-trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture.  
Le présent acte devant la loi par moi le maire de Saint-André  
Dankagan, le maire de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

J. Bernard  
M. Arnaud  
M. Akkand  
M. Martin

Marié à Saint-Germain-le-Buisson  
le 25 février mil neuf cent vingt-cinq  
ans avec Charlotte Bache  
à Paris



n° 7  
Du 7 Mars  
Roger Charles  
Martin

Décédé à Brugnac-Marcamps  
(Gironde) le 2 mars 1927  
le 6-03-27

Le 7 sept  
Approuvé le 2 novembre  
un mil neuf cent

Martin  
A. Martin  
Jules  
E. Martin

n° 8  
Du 17 Mars  
Pierre Albert  
Roubet

Marié à Saint-André de Cubzac  
le premier décembre mil neuf  
cent vingt-cinq ans avec Marie  
Pauline Blanche.  
Le premier décembre mil neuf  
cent vingt-cinq ans  
à Paris

Décédé à Bordeaux le  
21 novembre 1925  
le 17 novembre 1925  
à Paris

C. Roubet  
E. Martin

Des deux cent mille neuf cent deux, à  
deux heures du matin

Acte de naissance de Roger Charles Martin,  
né le sept de ce mois, au lieu de l'Esport  
commune de Saint-André de Cubzac, fils légitime  
de Jean Martin, cultivateur, âgé de vingt-huit ans,  
et de Charlotte Bache, sans profession, âgée de  
vingt-quatre ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de l'Esport.

Le second enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Antonin Martin, marié, âgé  
de quarante-trois ans, second témoin Antonin  
carriste, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture.  
Le présent acte devant la loi par moi le maire de Saint-André  
Dankagan, le maire de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Martin  
A. Martin  
Jules  
E. Martin

Des deux cent mille neuf cent deux,  
à deux heures du soir

Acte de naissance de Pierre Albert Roubet,  
né le jour à deux heures du soir au bourg de Saint-André  
de Cubzac, fils légitime de Charles Roubet  
Rouvent horloger, âgé de quarante-un an, et de  
Françoise Arquette Caron, sans profession, âgée  
de trente-quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de Saint-André de Cubzac.

Le second enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Antonin Gaultier, comptable, âgé  
de quarante-huit ans, demeurant à Bordeaux, second  
témoin Eugène Davin, carrier, employé, âgé de  
quarante ans, demeurant à Saint-André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture.  
Le présent acte devant la loi par moi le maire de Saint-André  
Dankagan, le maire de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

P. Roubet  
E. Martin  
C. Roubet  
E. Martin

n° 9

Le 7 avril  
Jean Reynaud

Marié à Gertrude (Guion) le 11 sept 1874, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans, épouse de Gertrude Reynaud, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans.

Marié à Louise (P. Jouve) le 12 oct 1874, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans, épouse de Louise Reynaud, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans.

Decès de Louise (P. Jouve) le 12 oct 1874, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans, épouse de Louise Reynaud, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans.

Des sept Avril mille neuf cent deux, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Reynaud, né le 7 avril 1874, à deux heures du matin, au bourg de Saint-Etienne de Tubra, fils légitime de Laurent Reynaud, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Jeanne Lagarde, son épouse, âgée de vingt deux ans, et de Jeanne Lagarde, demeurant ensemble au bourg de Saint-Etienne de Tubra.  
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Laurent Lagarde, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Reynaud, âgé de vingt deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contrat devant l'aire par moi Emile Dantagnan, Maire de Saint-Etienne de Tubra, chevalier de la Légion d'honneur faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Reynaud Jean  
Lagarde Louise  
Dantagnan Emile  
Lagarde Louise  
Reynaud Jean

Des huit Avril mille neuf cent deux, à trois heures du matin.

Acte de naissance de Anne Yvonne Renaud, née le 8 avril 1874, à onze heures du matin, au lieu de Peuy, commune de Saint-Etienne de Tubra, fille légitime de Jean Renaud, cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Gabrielle Kellison, profession âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Peuy.  
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Sylvain Dubreux, cultivateur, âgé de vingt sept ans, second témoin Jean Cordouan, cordonnier, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le prénom et que les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Contrat devant l'aire par moi Emile Dantagnan, Maire de Saint-Etienne de Tubra, chevalier de la Légion d'honneur faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dubreux Sylvain  
Cordouan Jean  
Dantagnan Emile  
Renaud Anne Yvonne  
Renaud Jean  
Kellison Gabrielle

Marié à Saint André de Cély le 12 oct 1874, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans, épouse de Saint André de Cély, née le 12 mai 1850, âgée de vingt-neuf ans.



n° 11  
Du 8 avril  
Adrienne Dubreux  
2) Décès de 28 MARS 1989  
de Cassiope (Cte)  
Théphon du 1er Avril 1989  
de Maire,  
Maire

n° 12  
Du 11 avril  
Anne Cartique

Marié à Galigne le vingt-cinq novembre mille neuf cent vingt deux ans, Suzanne François, le vingt-neuf novembre mille neuf cent vingt deux ans.

Decès de Galigne (Gde) le 25 octobre 1987 le 29.10.87

X cinquante  
Cartique Anne  
Galigne Gde  
François Suzanne

Des huit Avril mille neuf cent deux, à trois heures du matin.

Acte de naissance de Adrienne Dubreux, née le 8 avril 1874, à onze heures du matin, au lieu de Peuy, commune de Saint-Etienne de Tubra, fille légitime de Sylvain Dubreux, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Jeanne Dantagnan, son épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Peuy.  
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordouan, cordonnier, âgé de quarante ans, second témoin Emile Dantagnan, Maire de Saint-Etienne de Tubra, chevalier de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contrat devant l'aire par moi Emile Dantagnan, Maire de Saint-Etienne de Tubra, chevalier de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dubreux Adrienne  
Cordouan Jean  
Dantagnan Emile

Des quinze Avril mille neuf cent deux, à trois heures du soir.

Acte de mariage de Anne Cartique, née le 11 avril 1874, à onze heures du matin, au lieu de Peuy, commune de Saint-Etienne de Tubra, fille légitime de Sylvain Cartique, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Anne Boissière, son épouse, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Peuy.  
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordouan, cordonnier, âgé de quarante ans, second témoin Jean Boissière, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le prénom et que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contrat devant l'aire par moi Emile Dantagnan, Maire de Saint-Etienne de Tubra, chevalier de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Cartique Anne  
Boissière Jean  
Cordouan Jean  
Dantagnan Emile

N° 13  
Du 18 avril  
Odette Drillon

Marie à St. Exvois  
(sœur) le quatorze mai  
cent cinquante deux avec Jean Moreau  
le dix-neuf mai cent cinquante deux  
à Noire

Du dix huit avril mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Odette Drillon, née le dix  
deux heures du soir au lieu de Baberrier, commune  
de Saint-Amand de Guébrau; fille légitime de Jean  
Drillon cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne  
Prévost, sans profession, âgée de vingt trois ans mariés  
ensemble commun de Saint-Amand.  
Le père de l'enfant a été reconnu et a signé  
Premier témoin Louis Perrier, propriétaire, âgé de  
vingt ans, second témoin Paul Laperrière, porteur, âgé de  
vingt ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lui  
sera remis en deux exemplaires, après lecture et après  
dilatation que nous en avons faite.  
Comté de Dordogne, le lieu pour moi Comte de Dordogne  
Dantagnan, le lieu de Saint-Amand de Guébrau, chef-lieu  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Berrier  
Dantagnan

Du vingt-un avril mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Jean Louis Laurent Nelson,  
né le dix neuf de ce mois à cinq heures du soir  
au bourg de Saint-Amand de Guébrau; fils légitime  
de Paul Simon maronnier, âgé de vingt huit ans  
et de Suzanne Bossuet, sans profession, âgée de  
vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de Saint-Amand de Guébrau.

Le père de l'enfant a été reconnu et a signé  
Premier témoin Louis Perrier, propriétaire, âgé de  
vingt ans, second témoin Paul Laperrière, porteur, âgé de  
vingt ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lui  
sera remis en deux exemplaires, après lecture et après  
dilatation que nous en avons faite.  
Comté de Dordogne, le lieu pour moi Comte de Dordogne  
Dantagnan, le lieu de Saint-Amand de Guébrau, chef-lieu  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Raoul Simon Perrier Laperrière



N° 14  
Du 16 avril  
André Bapsale



Du vingt un avril mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Jean Louis Laurent Nelson,  
né le dix neuf de ce mois à cinq heures du soir  
au bourg de Saint-Amand de Guébrau; fils légitime de Paul  
Simon maronnier, âgé de vingt huit ans, et de Suzanne  
Bossuet, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
demeurant ensemble au bourg de Saint-Amand de Guébrau.

Le père de l'enfant a été reconnu et a signé  
Premier témoin Louis Perrier, propriétaire, âgé de  
vingt ans, second témoin Paul Laperrière, porteur, âgé de  
vingt ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lui  
sera remis en deux exemplaires, après lecture et après  
dilatation que nous en avons faite.  
Comté de Dordogne, le lieu pour moi Comte de Dordogne  
Dantagnan, le lieu de Saint-Amand de Guébrau, chef-lieu  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

A. Laperrière  
Simon

N° 16  
Du 28 avril  
Jean Louis Laurent  
Nelson Fort

Decès à Bordeaux (16)  
Le vingt quatre avril mil  
neuf cent souvant et onze  
le treize au Apri mil neuf  
cent souvant et onze  
le Maine  
Célestin

Du vingt huit avril mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Jean Louis Laurent Nelson,  
né le dix neuf de ce mois à cinq heures du soir  
au bourg de Saint-Amand de Guébrau; fils légitime de Paul  
Simon maronnier, âgé de vingt huit ans, et de Suzanne  
Bossuet, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
demeurant ensemble au bourg de Saint-Amand de Guébrau.

Le père de l'enfant a été reconnu et a signé  
Premier témoin Louis Perrier, propriétaire, âgé de  
vingt ans, second témoin Paul Laperrière, porteur, âgé de  
vingt ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lui  
sera remis en deux exemplaires, après lecture et après  
dilatation que nous en avons faite.  
Comté de Dordogne, le lieu pour moi Comte de Dordogne  
Dantagnan, le lieu de Saint-Amand de Guébrau, chef-lieu  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Laperrière  
Simon

no 17  
Du 29 avril  
Jean Odette  
Martinson  
Déclaré le 20 Décembre 1939  
à LAMORLAYE COISE  
le 26 Décembre 1939  
Le Maire  
M. L. F.

Du vingt neuf Avril mille neuf cent deux  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Odette Martinson  
née le vingt sept de ce mois à six heures du soir  
au bourg de Saint André de Tubiac, fille légitime  
de Jean Martinson, serurier, âgé de trente ans et  
quatre ans, marié et demeurant ensemble au bourg  
de Saint André de Tubiac.  
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Ernest Giboin quincaillier, âgé de  
vingt quatre ans, second témoin Léon Baryne,  
quincaillier, âgé de quarante un ans, habitant  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation nous fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par nous Louis Baryne  
Dantagnan, Maire de Saint André de Tubiac, chef de  
de la Legion d'Honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.  
Giboin Ernest Baryne  
Jean Odette

no 18  
Du 10 Mai  
Eugène Foss  
Du dix dix Mai mille neuf cent deux, à trois  
heures du matin.  
Acte de naissance de Eugène Foss né hier cinq  
heures du soir au bourg de Saint André de Tubiac  
fils légitime de Paul Foss, propriétaire, âgé de trente ans, et de  
Marie Foss, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de Saint André de Tubiac.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charron, âgé de  
deux ans, second témoin Louis Regot, carrossier, âgé de cinquante  
deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation nous fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par nous Louis Baryne  
Dantagnan, Maire de Saint André de Tubiac, chef de  
de la Legion d'Honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.  
Foss Eugène Raymond Jean

Acte de naissance de Paul (Gaston)  
Léonard Bédard le vingt cinq avril  
1939 à six heures du soir au bourg de  
Saint André de Tubiac, fils légitime  
de son père et de sa mère  
et de sa mère



no 19  
Du 7 Mai  
Joseph de aral  
Longueire  
Déclaré à Clugny les Poits (Maine)  
le 4 Octobre 1939

no 20  
Du 10 Mai  
Charles Delort

Du cinq Mai mille neuf cent deux à six  
heures du soir.  
Acte de naissance de Henri Marcel Longueire  
né le deux de ce mois, à trois heures du soir, au bourg  
de Chauvaud, communément dit Saint André de Tubiac,  
fils légitime de Joseph Longueire, charpentier, âgé de  
vingt quatre ans, et de Marie Regot, sa femme, âgée de  
vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Chauvaud.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Laurent Lagier, garde champêtre,  
âgé de cinquante quatre ans, second le même Jean Bédard  
fortifiant, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation nous fait par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par nous Louis Baryne  
Dantagnan, Maire de Saint André de Tubiac, chef de  
de la Legion d'Honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.  
Longueire Henri Bédard  
Lagier

Du dix dix Mai mille neuf cent deux, à neuf  
heures du matin.  
Acte de naissance de Charles Delort, né hier à  
six heures du matin au lieu de Bourbailmont commune  
de Saint André de Tubiac, fils légitime de Philippe  
Delort, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Marie  
Descombes, sa femme, âgée de trente un ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de  
Bourbailmont.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Louis Bédard, carrossier, âgé de cinquante  
deux ans, second témoin Louis Regot, carrossier, âgé de cinquante  
deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation nous fait par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par nous Louis Baryne  
Dantagnan, Maire de Saint André de Tubiac, chef de  
de la Legion d'Honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.  
Paul Delort Louis Regot  
Bédard

Deuxième acte du contrat de mariage...

Je soussigné, Jean-Baptiste...

Notaire public...

En présence de...

Il est convenu entre...

Le mari et la femme...

Le mari s'oblige...

La femme s'oblige...

En témoin de quoi...

Les parties ont signé...

Le notaire a signé...

En présence de...

Deuxième acte du contrat de mariage...

Je soussigné, Charles...

Notaire public...

En présence de...

Il est convenu entre...

Le mari et la femme...

Le mari s'oblige...

La femme s'oblige...

En témoin de quoi...

Les parties ont signé...

Le notaire a signé...

En présence de...

*(Circular seal)*

Decey le 26 avril 1793

CACHAN (Val de Vaux)

Le 3 mai 1793

*(Signature)*

*(Signature)*

*(Signature)*

1771

De 17<sup>me</sup> Juin  
Bonne Nouvelle

Notre a l'ame...  
de l'ame...  
de l'ame...

Notre a l'ame...  
de l'ame...  
de l'ame...

1776

De 17<sup>me</sup> Juin  
Bonne Nouvelle

Notre a l'ame...  
de l'ame...  
de l'ame...

Notre a l'ame...  
de l'ame...  
de l'ame...

De vingt un juin mille sept cent deux, a  
quatre heures du soir.

Acte de mariage de Jean Baptiste  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

De vingt un juin mille sept cent deux, a  
quatre heures du soir.

Acte de mariage de Jean Baptiste  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...



De 17<sup>me</sup> Juin  
Bonne Nouvelle

De vingt un juin mille sept cent deux, a  
quatre heures du soir.

Acte de mariage de Jean Baptiste  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

De vingt un juin mille sept cent deux, a  
quatre heures du soir.

Acte de mariage de Jean Baptiste  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...

Le tiers de l'empire a été reconnu...  
de l'ame...  
de l'ame...



Exploite l'art n° 426/92 du 10 Avril 1931 / 67 Diète & GUTRES (Gd) le 20 octobre 1931  
17 en Fon due le 20 Octobre 1931 - de l'art  
De huit juillet mille neuf cent deux à quatre  
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jean-Marie Montançon  
mille cinq cent dix-neuf, à dix heures du soir, au  
lieu de l'apogée commun de Saint André de  
Cubzac, fille légitime de Guillaume Montançon  
propriétaire, âgé de quarante trois ans, et de Jeanne  
Beromet sans profession, âgée de vingt sept ans,  
mariés et demeurant ensemble au del lieu de l'apogée  
le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Blaise Lasserre, jardinier, âgé de cinquante  
quatre ans, second témoin: Jean Bordou, cultivateur  
âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture  
et constaté suivant la loi par moi, Louis Bourdeau  
Doutagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Montançon, Gorday, Lasserre  
Doutagnan

De huit juillet mille neuf cent deux à onze heures du matin  
Acte de naissance de Paul Auguste Blaise Fernand  
Boulay, né à dix heures quatre heures du matin au Bourg de  
Saint André de Cubzac, fils légitime de Charles Boulay  
Boulay, commerçant, âgé de vingt cinq ans, et de Marie  
et de la déclaration ont signé avec nous après lecture  
et constaté suivant la loi par moi, Louis Bourdeau  
Doutagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

De huit juillet mille neuf cent deux à onze heures du matin  
Acte de naissance de Paul Auguste Blaise Fernand  
Boulay, né à dix heures quatre heures du matin au Bourg de  
Saint André de Cubzac, fils légitime de Charles Boulay  
Boulay, commerçant, âgé de vingt cinq ans, et de Marie  
et de la déclaration ont signé avec nous après lecture  
et constaté suivant la loi par moi, Louis Bourdeau  
Doutagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Blaise Fernand Boulay  
Doutagnan

De huit juillet mille neuf cent deux à quatre heures du soir  
Acte de naissance de Julia Moallard, née le  
11 Juin 1925  
le 6 Juin 1925



De 8 juillet  
Julia Moallard

Mariée à 5<sup>e</sup> André de Cubzac le  
vingt quatre Janvier mille neuf  
cent vingt quatre avec Jean  
5<sup>e</sup> André de Cubzac, de vingt sept  
ans, mariés ensemble au del lieu de l'apogée  
le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Lasserre, âgé de cinquante quatre ans,  
second témoin: Lasserre, âgé de cinquante quatre ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture  
et constaté suivant la loi par moi, Louis Bourdeau  
Doutagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

De 13 juillet  
Françoise Bergeon

Mariée à 5<sup>e</sup> André de Cubzac le  
vingt quatre Novembre mille  
neuf cent vingt un avec Jean  
Guillaume Lagadie  
le vingt quatre Novembre mille  
neuf cent vingt un  
Le Maire

Mariée à 5<sup>e</sup> André de Cubzac le  
vingt deux Décembre mille neuf  
cent vingt un avec Fernand  
Antoine Gillis.  
le vingt deux Décembre mille  
neuf cent vingt un  
Le Maire

Decret de BERIGNAC (Gd)  
le 13 Juillet 1930

De huit juillet mille neuf cent deux à quatre heures du soir  
Acte de naissance de Julia Moallard, née le  
11 Juin 1925  
le 6 Juin 1925

Acte de naissance de Julia Moallard, née le  
11 Juin 1925, au lieu de l'apogée commun de  
Saint André de Cubzac, fille légitime  
de Jean Moallard, cultivateur, âgé de vingt sept ans,  
et de Jeanne Drillon, sans profession, âgée de vingt  
sept ans, mariés et demeurant ensemble au del lieu  
de l'apogée.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Lasserre, âgé de cinquante quatre ans,  
second témoin: Lasserre, âgé de cinquante quatre ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture  
et constaté suivant la loi par moi, Louis Bourdeau  
Doutagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

De 8 juillet  
Julia Moallard

Mariée à 5<sup>e</sup> André de Cubzac le  
vingt quatre Janvier mille neuf  
cent vingt quatre avec Jean  
5<sup>e</sup> André de Cubzac, de vingt sept  
ans, mariés ensemble au del lieu de l'apogée  
le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Lasserre, âgé de cinquante quatre ans,  
second témoin: Lasserre, âgé de cinquante quatre ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons redigé le présent acte qui a  
été déclaré et signé avec nous après lecture  
et constaté suivant la loi par moi, Louis Bourdeau  
Doutagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

De 13 juillet  
Françoise Bergeon

Mariée à 5<sup>e</sup> André de Cubzac le  
vingt quatre Novembre mille  
neuf cent vingt un avec Jean  
Guillaume Lagadie  
le vingt quatre Novembre mille  
neuf cent vingt un  
Le Maire

Mariée à 5<sup>e</sup> André de Cubzac le  
vingt deux Décembre mille neuf  
cent vingt un avec Fernand  
Antoine Gillis.  
le vingt deux Décembre mille  
neuf cent vingt un  
Le Maire

Decret de BERIGNAC (Gd)  
le 13 Juillet 1930

n° 33

De 12 juillet

Acte de naissance  
Albert Morati

De 9me juillet mille neuf cent deux à deux heures du matin.

Acte de naissance de Felicité Andrieux et de saint André de Cubra, fille légitime de Jeanne et de son mari, âgé de vingt quatre ans et de son mari, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de saint André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Antonin Chidiest, cultivateur, âgé de trente cinq ans, second témoin Jeanne Berthoin, âgée de vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Emile de Cartier, Dantagnan, Maire de saint André de Cubra, chef de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Manuel Morati  
Andrieux  
Dantagnan  
Beaumont

n° 34

De 11 juillet

Eugène Dubard

De quinze juillet mille neuf cent deux à deux heures du matin.

Acte de naissance de Eugène Dubard, né le 10 de ce mois à cinq heures du soir, au lieu de péquen, commune de saint André de Cubra, fille légitime de Pierre Dubard, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Julie Estrade, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de péquen.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Gaston Gallo, cultivateur, âgé de trente quatre ans, second témoin Jean Berthoin, cultivateur, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Emile de Cartier, Dantagnan, Maire de saint André de Cubra, chef de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dubard  
Gallo  
Berthoin



n° 35

De 17 juillet

Edmond Bernard  
Berganton

De dix sept juillet mille neuf cent deux à dix heures du matin.

Acte de naissance d'Edmond Bernard Berganton, né ce jour à six heures du matin, au bourg de saint André de Cubra, fille légitime de Françoise Berganton, sans profession, âgée de vingt neuf ans et de son mari, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de saint André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Berthoin, cultivateur, âgé de trente quatre ans, second témoin Gaston Gallo, cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Emile de Cartier, Dantagnan, Maire de saint André de Cubra, chef de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Berganton  
Gallo  
Berthoin

n° 36

De 29 juillet

Andrée Anne  
Noasche  
Beaumont

De vingt neuf juillet mille neuf cent deux à six heures du matin.

Acte de naissance d'Andrée Anne Noasche Beaumont, née ce jour à cinq heures du soir, au bourg de saint André de Cubra, fille de Etienne Beaumont, employé, âgé de vingt trois ans et de Louise Descoms, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de saint André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Georges Berthoin, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, second témoin Jean Berthoin, cultivateur, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Emile de Cartier, Dantagnan, Maire de saint André de Cubra, chef de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beaumont  
Berthoin

Décédé à SAINT ANDRÉ DE CUBRA (Gironde), le 20 AVRIL 1998

Reunion du 20 avril 1998  
Le Maire,  
[Signature]

n° 37

Du 6 août

Jeanne Suzanne  
Cavre

Décédée le 15 octobre  
1897 à MONTCAU - LA  
GARDE (Ché 1125)  
Reunion du 20 octobre 1897  
de Paris

Du six août mille neuf cent deux, à onze  
heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Suzanne Cavre,  
née hier à deux heures du soir, au lieu de Charnaguan,  
commune de Saint André de Cubzac, fille légitime  
de Pierre Cavre, entrepreneur de travaux publics, âgé  
de trente cinq ans, et de Marie Louise Felleste Barrot,  
demeurant ensemble à Pédronne, Charente Inférieure,

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Barrot, quincaillier, âgé de vingt  
quatre ans, second témoin, Joseph Barrot, quincaillier, âgé de vingt  
sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, le maire et le secrétaire  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Cavre Pierre C. Gibois  
Dantigny

n° 38

Du 7 août

Françoise Jeanne Marie  
Aline Boulyga

Née à André de Cubzac  
le 12 Mars mille neuf cent  
deux avec Louis Robert Kluck  
à la Mars mille neuf cent  
vingt deux

Du sept août mille neuf cent deux, à quatre  
heures du soir.

Acte de naissance de Françoise Jeanne Marie Aline  
Boulyga, née le cinq de ce mois, à sept heures du soir au  
bourg de Saint André de Cubzac, fille légitime de Gaston  
Jean Aline Boulyga, quincaillier, âgé de vingt huit ans, et de  
Marie Joséphine Boudolot, sans profession, âgée de  
vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg  
de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Joseph Ducormeau, quincaillier, âgé  
de quarant ans, second témoin, Jean Calubron, quincaillier,  
âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, le maire et le secrétaire  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Boulyga  
Ducormeau  
Calubron  
Dantigny

Née à André de Cubzac  
le 12 Mars mille neuf cent  
deux avec Louis Robert Kluck  
à la Mars mille neuf cent  
vingt deux



n° 39

Du 12 août

Marcel Jean  
Geyrat



Du onze août mille neuf cent deux, à  
deux heures du matin.

Acte de naissance de Marcel Jean Geyrat, né hier  
à huit heures du soir, au bourg de Saint André de Cubzac,  
fils légitime de Jean Henry Geyrat, carrier, âgé de vingt  
sept ans, et de Rosalie Kozmowski, lingère, âgée de vingt  
deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de  
Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Lardreau, carrier, âgé de trente ans,  
second témoin, François Florin, carrier, âgé de vingt trois  
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, le maire et le secrétaire  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Geyrat  
Lardreau  
Florin  
Dantigny

n° 40

Du 13 août

Marie Louise  
Gabrielle Arnaud

Née à l'André de Cubzac  
le six Mars mille neuf cent  
vingt deux avec Georges Uroz  
à la Mars mille neuf cent  
vingt deux  
Lefèvre

Du treize août mille neuf cent deux,  
à trois heures du soir.

Acte de naissance de Marie Louise Gabrielle  
Arnaud, née hier à deux heures du soir, au bourg  
de Saint André de Cubzac, fille légitime de Louis  
Arnaud, quincaillier, âgé de trente quatre ans, et de  
Chloéline Uroz, sans profession, âgée de trente  
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg  
de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Lefèvre, quincaillier, âgé  
de trente sept ans, second témoin, Michel Girard,  
marié, âgé de vingt quatre ans, habitant de  
cette commune.

Sur la requête et présentation à nous  
faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé  
le présent acte, que le témoin et le déclarant  
ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, le maire et le secrétaire  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Arnaud  
Lefèvre  
Girard  
Dantigny





N° 49  
Du 20 plu  
Jean Andre  
Geraud

Du vingt septembre mil neuf cent deux  
Acte de naissance de Jean Andre Geraud  
né le dix huit septembre mil neuf cent deux à  
huit heures et demie du matin, fils légitime de  
Pierre Geraud négociant âgé de quarante trois  
ans et de Chérie Bardeace sans profession  
âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
ensemble rue Nationale 79 à St Andre de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être  
masculin.

Premier témoin Antoine Roman Duranthon  
pharmacien âgé de cinquante deux ans, second  
témoin Jacques Masse négociant âgé de trente trois  
ans, demeurant l'un et l'autre dans la ville  
de St Andre de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent  
acte que le déclarant et les témoins ont signé avec  
nous après lecture.

Constaté selon la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, maire de St Andre de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Geraud Pierre & Co  
Duranton

Du vingt six Septembre mil neuf cent deux à deux  
heures du soir  
Acte de naissance de Catherine Deste Laporte, née le  
vingt trois septembre mil neuf cent deux à midi, fille légitime  
de Henri Laporte, jardinier, âgé de trente quatre ans, et  
de Marie Renaud, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et  
demeurant ensemble, rue St Etienne 63, St Andre de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Jean Boivin, instituteur âgé de trente six ans,  
second témoin: Jean Arnaud, tourneur âgé de quarante deux ans, demeurant  
l'un et l'autre dans la commune de St Andre de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant  
nous avons rédigé le présent acte que le déclarant et les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté selon la loi par moi Emile Martin Dantagnan,  
mair de St Andre de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Duranthon  
Dantagnan

N° 51  
Du 3 plu  
Louis Pierre  
Soirier

Du trois Octobre mil neuf cent deux, à une  
heure et demie du soir  
Acte de naissance de Louis Pierre Boivier  
né le trois Octobre mil neuf cent deux, à une  
heure et demie du matin, fils légitime de Jean Louis  
Cullivert, âgé de vingt huit ans, et de Marguerite  
Demayne, sans profession, âgée de vingt quatre ans,  
mariés et demeurant ensemble rue de Perret, St Andre de  
Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin: Jean Raymond, charron, âgé de  
soixant quatre ans, second témoin: François Kaver  
matoy, âgé de trente quatre ans, demeurant l'un  
et l'autre dans la ville de St Andre de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent  
acte que le déclarant et les témoins ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté selon la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, maire de St Andre de Cubzac, chevalier  
de la Légion d'honneur faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Boivier  
Duranton

N° 52  
Du 17 plu  
Joseph Dechelot

Du quinze Octobre mille neuf cent deux, à neuf  
heures du matin  
Acte de naissance de Joseph Dechelot, né hier à deux heures  
du matin, au bourg de Saint Andre de Cubzac, fils légitime  
de Jean Marie Dechelot, vigneron, âgé de quarant deux  
ans, et de Josephine Boucheron, sans profession, âgée de  
trent neuf ans, mariés et demeurant à Saint Andre de Cubzac,  
maison n° 11, à l'ancien cimetière.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin: Joseph Bonnet, menuisier, âgé de trente  
deux ans, demeurant à Bordeaux, second témoin: Jean  
vingt et par le père Emile Martin, âgé de cinquante ans,  
et demeurant à Saint Andre de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le déclarant  
et les témoins ont signé avec nous après lecture.  
Constaté selon la loi par moi Emile Martin Dantagnan,  
mair de Saint Andre de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur,  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Dantagnan

Acte de naissance de  
Jean Andre Geraud  
né le dix huit septembre  
mil neuf cent deux à  
huit heures et demie  
du matin, fils légitime  
de Pierre Geraud et de  
Chérie Bardeace.

Acte de naissance de  
Catherine Deste Laporte  
née le vingt trois  
septembre mil neuf  
cent deux à midi, fille  
légitime de Henri  
Laporte et de Marie  
Renaud.

Acte de naissance de  
Louis Pierre Boivier  
né le trois Octobre  
mil neuf cent deux à  
une heure et demie  
du matin, fils légitime  
de Jean Louis Cullivert  
et de Marguerite  
Demayne.

Acte de naissance de  
Joseph Dechelot  
né hier à deux heures  
du matin, au bourg de  
Saint Andre de Cubzac,  
fils légitime de Jean  
Marie Dechelot et de  
Josephine Boucheron.

no 53

Du 17 gbr

Fernanda Veau

Marius Fernand VEAU, Veuve VIELLOT, à Cochatte épouse de Fernand (Gardié) le quinze juillet mil neuf cent soixante et un avec André FERNANDEZ le trois Août mil neuf cent soixante et un

le Maire, Lemperneur

Je soussigné à l'acte de mariage de Fernand (Gardié) le quinze juillet mil neuf cent soixante et un avec André FERNANDEZ le trois Août mil neuf cent soixante et un

Du vingt sept Octobre mille neuf cent deux, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Fernand Veau né le vingt quatre de ce mois à sept heures du matin au lieu de la paroisse commun de Saint André de Cuba, fille légitime de Jean Cheiquita Veau cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Labouren cultivateur, âgée de trente un an; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la paroisse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Raymond horloger, âgé de vingt deux ans, second témoin Jean Raymond charbonnier, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Constataci surant la loi par moi Maire de cette paroisse, à l'acte de naissance, à l'acte de mariage de Jean Cheiquita Veau cultivateur de la paroisse de Saint André de Cuba, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Caes Ceeperster Raymond Jean Edant

Du six Novembre mil neuf cent deux à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marc Simon né ce jour à cinq heures du matin, au lieu de Port-neuf, commune de St André de Cuba, fils légitime de Guillaume Simon cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marguerite Gafon sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Port-neuf, commune de St André de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Raymond charbonnier, âgé de vingt deux ans; second témoin Louis Arnaud menuisier, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataci surant la loi par moi Maire de cette paroisse, à l'acte de naissance, à l'acte de mariage de Jean Cheiquita Veau cultivateur de la paroisse de Saint André de Cuba, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Edant

no 54 Du 10 gbr Marc Simon

Je soussigné à l'acte de mariage de Fernand (Gardié) le quinze juillet mil neuf cent soixante et un avec André FERNANDEZ le trois Août mil neuf cent soixante et un

le Maire, Lemperneur

Je soussigné à l'acte de mariage de Fernand (Gardié) le quinze juillet mil neuf cent soixante et un avec André FERNANDEZ le trois Août mil neuf cent soixante et un

le Maire, Lemperneur

no 55

Du 14 gbr

Armand Albert

Décédé à Bordeaux (Gironde), le cinq juillet mil neuf cent cinquante deux. Le huit juillet mil neuf cent cinquante deux.

le Maire, Lemperneur

Je soussigné à l'acte de mariage de Fernand (Gardié) le quinze juillet mil neuf cent soixante et un avec André FERNANDEZ le trois Août mil neuf cent soixante et un

le Maire, Lemperneur

no 56 Du 18 gbr

Marié Euzège James Veaud

Marié à St André de Cuba le onze Septembre mil neuf cent quarante cinq avec Pieter PELJAK

le dix sept Janvier mil neuf cent soixante deux.

le Maire, Lemperneur

Décédé à Pessac (Gironde) le vingt six Août mil neuf cent soixante deux. le 27 Août 1922.

le Maire, Lemperneur

Du quatorze Novembre mille neuf cent deux, à dix heures du matin.

Acte de naissance d'Armand Albert, né le quatorze de ce mois au lieu de la paroisse commun de Saint André de Cuba, fils légitime de Jean Albert cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Béatrice Calina, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la paroisse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jules Vign, propriétaire, âgé de cinquante deux ans, second témoin Louis Bonard menuisier, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constataci surant la loi par moi Maire de cette paroisse, à l'acte de naissance, à l'acte de mariage de Jean Cheiquita Veau cultivateur de la paroisse de Saint André de Cuba, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Armand Albert

Du dix huit Novembre mille neuf cent deux, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Lucrèce Marie Jeanne Veaud, née le dix huit de ce mois au bourg de Saint André de Cuba, fille légitime de Jean Veaud, employé, âgé de trente ans, et de Lucrèce Pégis, sans profession, âgée de trente un an, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cuba.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Gallon, menuisier, âgé de trente trois ans, second témoin Jules Bonard menuisier, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataci surant la loi par moi Maire de cette paroisse, à l'acte de naissance, à l'acte de mariage de Jean Cheiquita Veau cultivateur de la paroisse de Saint André de Cuba, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Armand Albert





# 57  
De 11  
Lévesque  
Bédard  
1850

Deuxième Diocèse...  
Chaque de...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

# 58  
De 11  
Lévesque  
Bédard  
1850

Procurator...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

Procurator...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

Procurator...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

Procurator...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

Deuxième Diocèse...  
Chaque de...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

Procurator...  
Lévesque...  
Bédard...  
1850

n° 60  
Du 22 X<sup>bre</sup>  
Pierre Emile Albert  
Gabriel Gustin

Du vingt deux Décembre mille neuf cent deux, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Pierre Emile Albert Gabriel Gustin, né le vingt deux mois à une heure du matin au bourg de Saint André de Culha, fils légitime de François Albert Gustin, professeur à l'école primaire supérieure de Cadillac sur Garonne, âgé de vingt huit ans, et de Marie Vergani Lafon, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble à Cadillac.

Le tiers de l'empfant est reconnu être marcéon Premier nommé Edouard Ferdinand Baillie, honneur Jean Rougier, professeur à l'école de l'année, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le défendeur Edouard Pierre Lafon, lieutenant de maréchal retraité, grand père de l'empfant, en l'absence de son mari, nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Louis de Carles Dantagnon, élu de Saint André de Culha, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil. — F. Baillie

Rougier  
Dantagnon

n° 61  
Du 22 X<sup>bre</sup>  
Albert Gontier

Du vingt deux Décembre mille neuf cent deux, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Albert Gontier, né hier à midi au lieu de Cabarrus, commune de Saint André de Culha, fils légitime de Fernand Jean Gontier, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie Lucie Vivier, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cabarrus.

Le tiers de l'empfant est reconnu être féminin. Premier nommé François Gabard, honneur Pélid, charpentier, âgé de cinquante neuf ans, habitant de cette commune.

Par jugement en date de ce jour, nous avons déclaré nul et sans effet l'acte de naissance de l'empfant, né le vingt deux mois à une heure du matin au bourg de Saint André de Culha, fils légitime de François Albert Gustin, professeur à l'école primaire supérieure de Cadillac sur Garonne, âgé de vingt huit ans, et de Marie Vergani Lafon, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble à Cadillac.

Marié à Salagnac lequatorz  
Marie Emile Albert  
à vingt huit mois et huit cent vingt quatre.

Le Marié

2) Marié par jugement du Tribunal Civil de Bordeaux, 1<sup>re</sup> chambre, au date du huit mai mil neuf cent quarante et transcrit à Salagnac le vingt octobre mil neuf cent quarante. Le vingt trois Janvier mil neuf cent cinquante sept.

3) Marié à St André de Culha le deux Février mil neuf cent cinquante sept avec Josepha LABORDA-FALCON. Le deux Février mil neuf cent cinquante sept.

Le 22 X<sup>bre</sup>  
Cepold Delbos

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'empfant, nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Louis de Carles Dantagnon, élu de Saint André de Culha, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Perraud Goulier  
W. Rabou  
Ed. Dantagnon  
Pélid Pélid

Du vingt deux Décembre mille neuf cent deux, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Leopold Delbos, né le dix huit de ce mois, à trois heures du soir au bourg de Saint André de Culha, fils légitime de Jean Delbos, employé à l'usine à gaz, âgé de trente sept ans, et de Julie Anné, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Culha.

Le tiers de l'empfant est reconnu être masculin. Premier nommé Joseph Roy, mineur, âgé de quarante neuf ans, second nommé Edouard Roy, directeur de l'usine à gaz, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'empfant, nous avons rédigé le présent acte qui le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi, Louis de Carles Dantagnon, élu de Saint André de Culha, chevalier de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Delbos J. Roy  
Ed. Dantagnon

Prenant en date de son  
naissance et devant être  
inscrit au registre de l'état  
civil de la commune de  
Bordeaux, le 12 septembre 1892  
à 14 heures

Le 14 1892  
Louis Savazin

Précédé à Bordeaux (Lot-et-  
Garonne) le 12 septembre 1892  
à 14 heures

1892  
Le 14 1892

Marié au Bouscat le 25  
septembre 1891 à 14 heures  
à Bordeaux

1892  
Le 14 1892

Précédé à Bordeaux (Lot-et-  
Garonne) le 23 juillet  
1892 - à 8 heures

1892  
Le 23 1892

Du vingt quatre Décembre mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Louis Savazin, né le 12  
septembre de l'année dernière au Bourg de Saint André de Cubzac, fils  
légitime de Jean Savazin, sans profession, âgé de  
soixante ans et de son épouse Marie Savazin, sans profession, âgée de  
soixante ans, tous deux domiciliés au Bourg de Saint André de Cubzac  
Le père de l'enfant a été reconnu et  
Premier nommé Jean Boyron, charronnier, âgé de  
soixante quatre ans, second nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, troisième nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, tous trois domiciliés à cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
Maire de Bordeaux, nous avons procédé à la vérification de  
l'enfant, qui est âgé de quarante six ans, nous avons rédigé le  
présent acte, que le déclarant ont signé avec nous après lecture  
et sur la déclaration qu'a été faite par lui.  
Composé devant la loi par nous Maire de Bordeaux  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, élu par le  
conseil municipal de Bordeaux, faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil.

Raymond Dantagnan

Du vingt quatre Décembre mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Jean Boyron, né le 12  
septembre de l'année dernière au Bourg de Saint André de Cubzac, fils  
légitime de Jean Boyron, sans profession, âgé de  
soixante ans et de son épouse Marie Boyron, sans profession, âgée de  
soixante ans, tous deux domiciliés au Bourg de Saint André de Cubzac  
Le père de l'enfant a été reconnu et  
Premier nommé Jean Boyron, charronnier, âgé de  
soixante quatre ans, second nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, troisième nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, tous trois domiciliés à cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent  
act que le déclarant ont signé avec nous après lecture  
et sur la déclaration qu'a été faite par lui.  
Composé devant la loi par nous Maire de Bordeaux  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, élu par le  
conseil municipal de Bordeaux, faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil.

Raymond Dantagnan

Charles Boyron

n° 61  
Du 16 Dec  
Bernard  
Reconnaissance

Précédé à Bordeaux le dix Décembre  
mille neuf cent quinze huit  
à 14 heures

Le 10 1892  
Grelot

Du 27 1892  
Jean Charles Grelot

Précédé à Bordeaux le 27  
septembre 1892 à 14 heures  
à Bordeaux

Après avoir été tenu compte des déclarations  
de naissance de Louis Savazin, né le 12  
septembre de l'année dernière au Bourg de Saint André de Cubzac, fils  
légitime de Jean Savazin, sans profession, âgé de  
soixante ans et de son épouse Marie Savazin, sans profession, âgée de  
soixante ans, tous deux domiciliés au Bourg de Saint André de Cubzac  
Le père de l'enfant a été reconnu et  
Premier nommé Jean Boyron, charronnier, âgé de  
soixante quatre ans, second nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, troisième nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, tous trois domiciliés à cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
Maire de Bordeaux, nous avons procédé à la vérification de  
l'enfant, qui est âgé de quarante six ans, nous avons rédigé le  
présent acte, que le déclarant ont signé avec nous après lecture  
et sur la déclaration qu'a été faite par lui.  
Composé devant la loi par nous Maire de Bordeaux  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, élu par le  
conseil municipal de Bordeaux, faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil.

Raymond Dantagnan

Du vingt sept Décembre mille neuf cent deux  
à deux heures du matin  
Acte de naissance de Jean Boyron, né le 12  
septembre de l'année dernière au Bourg de Saint André de Cubzac, fils  
légitime de Jean Boyron, sans profession, âgé de  
soixante ans et de son épouse Marie Boyron, sans profession, âgée de  
soixante ans, tous deux domiciliés au Bourg de Saint André de Cubzac  
Le père de l'enfant a été reconnu et  
Premier nommé Jean Boyron, charronnier, âgé de  
soixante quatre ans, second nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, troisième nommé Jean Boyron, âgé de  
soixante quatre ans, tous trois domiciliés à cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent  
act que le déclarant ont signé avec nous après lecture  
et sur la déclaration qu'a été faite par lui.  
Composé devant la loi par nous Maire de Bordeaux  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, élu par le  
conseil municipal de Bordeaux, faisant les fonctions d'officier public  
de l'état civil.

Raymond Dantagnan

Charles Boyron

et averti le présent registre contenant, tenant, quelle  
 acte de naissance, en acte pour authenticacion de noms  
 et conseil de reconnaissance en par l'acte en D'écrit  
 avec tout acte de naissance, par acte, Louis de la Cour, D'écrit  
 de son de l'acte André de l'écrit, et de la ligne  
 2 hommes, remplissant les fonctions d'officiers publics  
 de l'état civil.

L. L. L. L.  
 L. L. L. L.

Table Alphabétique  
 des actes de naissances de l'arrondissement de Cuzac.

Année	N°	Noms et Prénoms	Dates
1912	1	Arnaud Jean Théodore Pierre Henri Théodore	13 fév 7 fév
	2	Arnaud Henri	1 fév
	3	Arnaud Henri Louis Gabriel	23 août
	4	Albert Armand	14 96
	5	Beaumont Jean	31 jan
	6	Baptiste André	26 "
	7	Boulay Paul Auguste Eli Fernand	17 fév
	8	Bourgen François	12 "
	9	Bourgen Edouard Bernard	17 "
	10	Beaumont André Anne Marie	29 "
	11	Beaumont Jeanne Lucie	2 fév
	12	Baillé Gustave Louis	17 96
	13	Bernard Fernand (René Jean)	26 "
	14	Charlot Étienne	20 fév
	15	Cluzac Louis Georges	21 jan
	16	Carbedou Dom. Dominique	26 jan

16	37	Carri Jeanne Suzanne	20
17	4	Denis Étienne	20 août
18	11	Duboué Adrien	17 fév
19	13	Dillon Odette	8 août
20	20	Delort Charles	11 "
21	23	Dehaes Marie Sophie Suzanne Eugénie	24 fév
22	34	Duhard Eugénie	20 "
23	42	Duboué Jean	17 fév
24	41	Daguere Eugénie	20 août
25	52	Déhelot Joseph	16 fév
26	62	Dubois Léopold	17 fév
27	16	Fort Jean Louis Laurent Nelson	23 août
28	24	Guillemaut Blanche Marie	26 fév
29	28	Geocattan Marie	21 jan
30	43	Guizon Marguerite Georgette	17 fév
31	47	Gastuel Jeanne	9 "
32	49	Gréard Jean André	20 fév
33	58	Guibost Bernadine	11 96
34	60	Gustier Pierre Louis Albert Gabriel	23 "
35	61	Goutier Albert	22 "
36	66	Gulot Jean Marcel	27 "
37	41	Jourdan Marie Madeleine	26 août
38	12	Lartigues Anne	17 août
39	19	Languein Marcel Henri	17 fév
40	50	Laport Catherine Odette	12 fév
41	1	Harbin Jean	7 août
42	7	Harbin Roger Charles	29 août
43	17	Harbinon Jeanne Odette	